ART. 45 N° 1170

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N $^{\circ}$ 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1170

présenté par Mme Deprez-Audebert

ARTICLE 45

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.